

ABF

Opérateur



Enveloppe

150 M€

Forme

Subvention

Intensité

Entre 45% et 65%

Période

Jusqu'au 23/06/2022

Contact

Franck MAUDOUX

Directeur Développement

06-33-04-37-74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

APPEL À PROJETS

INDUSTRIE ZÉRO FOSSILE – VOLET 1 – CHALEUR BAS CARBONE PAR
CONVERSION À LA BIOMASSE (BCIAT)

CONTEXTE & OBJECTIFS

L'appel à projets Industrie Zéro Fossile vise à pallier les difficultés d'approvisionnement des industries en renforçant les investissements dans la décarbonation des sites industriels. Cet appel fait suite au contexte conjoncturel de crise de la guerre ukrainienne. Il se compose de trois volets pour une enveloppe globale de 150 M€.

Le Volet 1, Chaleur Bas Carbone par conversion à la biomasse (BCIAT) vise à accompagner les projets d'investissements d'installations biomasse performante qui répondent aux besoins thermiques des industries en réduisant les importations d'énergies fossiles. Cet appel vise également les projets qui ont pour objectif d'accélérer la décarbonation du secteur industriel.

BÉNÉFICIAIRE

Cet appel s'adresse aux industries manufacturières au sens de la nomenclature d'activités française établie par l'INSEE.

PROJETS

Les projets attendus devront respecter les cinq points principaux suivants :

- Avoir conduit au préalable une démarche d'économie d'énergie sur les différentes utilisations
- Optimiser le dimensionnement thermique de l'installation biomasse pour limiter un fonctionnement à taux de charge réduit
- Avoir défini un plan d'approvisionnement en biomasse assurant une garantie de fonctionnement de l'installation qui préserve l'environnement et les usages existants
- Recourir à des systèmes de traitement des fumées performantes
- Assurer le montage technique et financier